



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CMNE CENTRE D'AFFAIRES LILLE, IMMEUBLE CHATEAU BLEU 1 T AVENUE DE LA MARNE 59290 WASQUEHAL déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Mme Mathilde DE DONCKER, représentant de la société 2D MOTOS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe ZI DE L EPINETTE RUE DE L ARTISANAT 59113 SECLIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
GRAND LILLE MOTOS	1 000	1 000 €
Mme Mathilde DE DONCKER	5 000	5 000 €
M Thomas DE DONCKER	4 000	4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

**Caisse Régionale du
Crédit Mutuel Nord Europe**

Société Anonyme Coopérative
de Crédit à capital variable
RCS Lille Métropole 320 342 264
Siège social 4 place Richebé 59000 Lille